

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 22 octobre 2013 de 19 h 30 à 21 h 35 au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Sylvie Blouin  
Denise Caron  
Marie-Line Comeau  
Nathalie Côté  
Denise Dulac  
Sylvie Jalbert  
Jeannine Lachance-Mercier  
Francine Lehouillier  
Carmen Nicole  
Amélie Pelletier  
Johanne Talbot

Messieurs Rino Beaulieu  
Normand Caron  
Claude Daigle  
Romain de la Durantaye  
Luc Dion  
Alain Grenier  
Jean Lefebvre  
Gérald Roy  
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général  
M. Pierre Côté, directeur général adjoint et secrétaire général

Est absent : M. Germain Pelletier

#### 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires.

#### 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-13-10-22-01

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Rino Beaulieu **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- Point 9.1- Clientèle E.H.D.A.A.
- Point 9.2- Déjeuner bénéfice de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault
- Point 9.3- Soirée de la reconnaissance

**CONSEIL DES COMMISSAIRES  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**  
Séance ordinaire du **mardi 22 octobre 2013 à 19 h 30**  
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2013**
  - 4.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
  - 5.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
    - 5.1- Présentation du rapport financier 2012-2013 par l'auditrice externe
    - 5.2- Affiliation au réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches
    - 5.3- Délégation à l'association régionale du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches
    - 5.4- Comité stratégique intersectoriel pour le mieux-être Montmagny/L'Islet
    - 5.5- Modifications aux compressions budgétaires 2013-2014
    - 5.6- État des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires
    - 5.7- Décision du conseil des commissaires relative à la recommandation du protecteur de l'élève, dossier 13-14-001
  - 6.- RAPPORT DES COMITÉS**
    - 6.1- Comité de parents
    - 6.2- Comité consultatif du transport
    - 6.3- Comité EHDAA
    - 6.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion
    - 6.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement
  - 7.- INFORMATIONS**
    - 7.1- Compte rendu de la rencontre du comité directeur de l'informatique de gestion
    - 7.2- Compte rendu de la rencontre du comité directeur de l'informatique d'enseignement
    - 7.3- Indices de défavorisation par école 2012-2013
    - 7.4- Principales statistiques de l'éducation – Édition 2012
    - 7.5- Opération détection du radon – Rapport d'étape du 27 septembre 2013
    - 7.6- Résolution de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
    - 7.7- Accusé réception du cabinet de la première Ministre
    - 7.8- Demandes d'accès à l'information
    - 7.9- Projet de démarche de supervision pédagogique
    - 7.10- Circonscriptions électorales
    - 7.11- Rencontre du comité de vérification du 28 octobre 2013
    - 7.12- Recherche sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches
  - 8.- RÉGIE INTERNE**
  - 9.- QUESTIONS DIVERSES**
    - 9.1- Clientèle E.H.D.A.A.
    - 9.2- Déjeuner bénéfice de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault
    - 9.3- Soirée de la reconnaissance
  - 10.- DOCUMENTATION**
  - 11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**
-

3.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2013**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-13-10-22-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Romain de la Durantaye **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2013;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2013 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

4.- **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

4.1- **Questions de M. Richard Bernier**

M. Richard Bernier, contribuable, s'adresse au président, M. Alain Grenier.

M. Bernier désire savoir si la Commission scolaire de la Côte-du-Sud est visée par un retour possible de taxe scolaire. De plus, M. Bernier désire vérifier si c'est la dernière carte de division du territoire de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, en prévision des élections scolaires en 2014, qui sera officielle.

5.- **DOSSIERS PRIORITAIRES**

5.1- **Présentation du rapport financier 2012-2013 par l'auditrice externe**

Mme Ilda Lemay, auditrice externe chez Raymond, Chabot, Grant Thornton, présente le rapport financier 2012-2013. Mme Lemay présente également un rapport des résultats des travaux d'audit.

5.2- **Affiliation au réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches**

ATTENDU QUE le montant de l'affiliation au réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) est basé sur un critère *per capita* pour la population de chaque organisme scolaire, et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours;

ATTENDU QUE cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud aux buts que poursuit le Réseau du sport du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

CC-13-10-22-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la commission scolaire paie au Réseau du sport étudiant du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) une affiliation de 1 412,27 \$ basée sur un critère *per capita* de la population étudiante de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, et ce, au 30 septembre 2013.

Adopté.-

5.3- **Délégation à l'association du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches**

ATTENDU QUE le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le RSEQ a soumis à notre attention;

ATTENDU QUE ces délégués sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision du RSEQ-QCA, de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire;

CC-13-10-22-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud mandate M. Patrice Dubois (primaire) et M. Nicolas Gendron (secondaire) à titre de délégués auprès du Réseau du sport du Québec, de Québec et de Chaudière-Appalaches (RSEQ-QCA) pour l'année scolaire 2013-2014.

Adopté.-

5.4- **Comité stratégique intersectoriel pour le mieux-être Montmagny-L'Islet**

ATTENDU l'importance de déléguer un représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour participer aux travaux du comité stratégique intersectoriel Montmagny-L'Islet;

CC-13-10-22-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Sylvie Jalbert **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE M. Romain de la Durantaye, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire de la Côte-du-Sud au sein du Comité stratégique intersectoriel pour le mieux-être Montmagny-L'Islet, en remplacement de Mme Jeannine Lachance-Mercier, et que par conséquent, la résolution CC-12-11-27-06 soit abrogée et que mention en soit faite au livre des délibérations.

Adopté.-

5.5- **Modifications aux compressions budgétaires 2013-2014**

Sous proposition de M. Normand Caron, commissaire, une analyse des modifications aux compressions budgétaires 2013-2014 sera effectuée par le comité de vérification lors de la prochaine rencontre.

5.6- **État des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires (vente de biens immeubles)**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU QUE, la Commission scolaire de la Côte-du-Sud peut vendre des biens immeubles pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE, pour ce faire, le directeur général doit préparer un état des taxes scolaires qui restent dues (art. 339 de la Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE, l'état de taxes scolaires qui restent dues doit être approuvé par le conseil des commissaires (art. 340 de la Loi sur l'instruction publique);

ATTENDU QUE, cet état doit être transmis aux différentes municipalités locales concernées avant le début du mois de novembre (art. 340 de la Loi sur l'instruction publique);

CC-13-10-22-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame la commissaire Nathalie Côté **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** la Commission scolaire de la Côte-du-Sud approuve l'état des taxes scolaires qui restent dues telles qu'indiquées à la liste ci-jointe;

**QUE** cette liste fasse partie de la présente résolution comme si elle y était citée tout au long;

**QUE** ledit état soit transmis aux différentes municipalités concernées.

Adopté.-

**5.7- Décision du conseil des commissaires relative à la recommandation du protecteur de l'élève, dossier 13-14-001**

Le secrétaire général, M. Pierre Côté, présente la plainte et la conclusion du rapport du protecteur de l'élève.

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

**ATTENDU** la plainte 13-14-001 déposée au protecteur de l'élève, M. Guy Robitaille, le 25 septembre 2013;

**ATTENDU** le rapport d'analyse transmis aux membres du conseil des commissaires le 22 octobre 2013;

**ATTENDU** les délibérations relatives au rapport d'analyse du protecteur de l'élève;

CC-13-10-22-07

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Normand Caron **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le conseil des commissaires accepte la conclusion formulée par le protecteur de l'élève, à l'effet que les droits de l'élève ont été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire, et qu'en conséquence, la plainte 13-14-001 soit considérée comme non fondée;

**QUE** cette résolution soit transmise au plaignant, à la partie mise en cause, au protecteur de l'élève ainsi qu'au responsable de l'examen des plaintes.

Adopté.-

**6.- RAPPORT DES COMITÉS**

**6.1- Comité de parents**

Mme Amélie Pelletier, commissaire-parent, fait rapport de la rencontre du comité de parents du 21 octobre 2013.

Le président, M. Alain Grenier, félicite Mmes Amélie Pelletier et Marie-Line Comeau pour le renouvellement de leur mandat d'un an à titre de commissaire-parent.

**6.2- Comité du transport**

La première rencontre du comité du transport a été reportée au 12 novembre 2013.

**6.3- Comité E.H.D.A.A.**

La première rencontre du comité E.H.D.A.A. a été reportée au 6 novembre 2013.

**6.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion**

Le directeur général, M. André Chamard, dépose le compte rendu de la rencontre du 16 mai 2013.

**6.5- Comité directeur pour l'informatique d'enseignement**

Le directeur général, M. André Chamard, dépose le compte rendu de la rencontre du 16 mai 2013.

**7.- INFORMATIONS**

**7.1- Compte rendu de la rencontre du comité directeur de l'informatique de gestion**

Le directeur général, M. André Chamard, présente le compte rendu de la rencontre du 16 mai 2013.

**7.2- Compte rendu de la rencontre du comité directeur de l'informatique d'enseignement**

Le directeur général, M. André Chamard, présente le compte rendu de la rencontre du 16 mai 2013.

**7.3- Indices de défavorisation par école 2012-2013**

Le président, M. Alain Grenier, et le directeur général, M. André Chamard, présentent les tableaux des indices de défavorisation par école pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

**7.4- Principales statistiques de l'éducation—Édition 2012**

Le président, M. Alain Grenier, présente le document *Principales statistiques de l'éducation—Édition 2012*.

**7.5- Opération détection du radon—Rapport d'étape du 27 septembre 2013**

Le directeur général, M. André Chamard, présente le document *Opération détection du radon—Rapport d'étape du 27 septembre 2013*.

**7.6- Résolution de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières**

Le président, M. Alain Grenier, présente la résolution de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières. Un accusé réception sera acheminé par courrier postal.

**7.7- Accusé de réception du cabinet de la première Ministre**

Le président, M. Alain Grenier, présente l'accusé de réception du cabinet de la première Ministre.

**7.8- Demande d'accès à l'information**

Le président, M. Alain Grenier, présente les demandes d'accès à l'information traitées depuis le début de l'année scolaire.

**7.9- Projet de démarche de supervision pédagogique**

Le directeur général, M. André Chamard, présente un projet d'accompagnement de supervision pédagogique dont le lancement aura lieu le 7 novembre prochain.

**7.10- Circonscriptions électorales**

Le président, M. Alain Grenier, informe les commissaires des derniers développements dans ce dossier.

**7.11- Rencontre du comité de vérification du 28 octobre 2013**

Le président, M. Alain Grenier, annonce que la prochaine rencontre du comité de vérification est reportée au 11 novembre 2013 à 19 h à la salle 222 du siège social.

**7.12- Recherche sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches**

Le président, M. Alain Grenier, présente le document sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches.

**8.- RÉGIE INTERNE**

Aucun sujet à ce point.

**9.- QUESTIONS DIVERSES**

**9.1- Clientèle E.H.D.A.A.**

Le directeur général adjoint, M. Pierre Côté, répond à une demande des membres du conseil en déposant un document qui fait état du nombre d'élèves H.D.A.A., inscrits à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, de septembre 2009 à septembre 2012.

**9.2- Déjeuner bénéfice de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault**

Mme Johanne Talbot, commissaire, informe les membres du conseil qu'un déjeuner, au profit de la Fondation de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, aura lieu le 10 novembre 2013.

**9.3- Soirée de la reconnaissance**

Les membres du comité de la soirée de la reconnaissance informent les membres du conseil que l'activité débutera à 17 h à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault.

**10.- DOCUMENTATION**

Aucun sujet à ce point.

**11.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet à ce point.

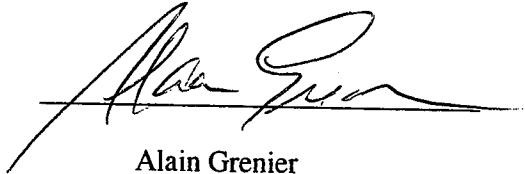
12.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-13-10-22-08

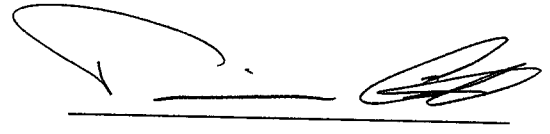
**IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la séance soit levée à 9 h 35.

Adopté.-



Alain Grenier  
Président



Pierre Côté  
Secrétaire général

